

# الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République algérienne démocratique et populaire

Ministère de l'enseignement supérieur  
à recherche scientifique  
Université Abderrahmane MIRA- Bejaia  
Faculté de Droit et des Sciences Politiques



جامعة بجاية  
Tasdawit n'Bgayet  
Université de Béjaia

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي  
جامعة عبد الرحمان ميرة - بجاية  
كلية الحقوق والعلوم السياسية

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Faculté

Droit & Sciences Politiques

### Références de la session

Numéro de la session	Date	Session	
		Ordinaire	Extraordinaire
N° 03	31/03/2022	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

#### Textes de référence :

1. Décret exécutif n° 03-279 du 23 août 2003 fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'université, modifié et complété (art. 43 à 47) ;
2. Arrêté n° 53 du 5 mai 2004 fixant les modalités de fonctionnement du Conseil scientifique de la Faculté ;
3. Arrêté n° 647 du 07 mai 2019 fixant la liste nominative des membres du Conseil scientifique de la Faculté de droit et des sciences politiques de l'université Abderrahmane Mira de Béjaïa ;
4. Note de M. le Secrétaire général n° 1500 du 25 décembre 2019.

### Domaines de délibération du conseil scientifique de faculté

Conformément à l'article 45 du décret exécutif n° 03-279 du 23 août 2003 suscité, le conseil scientifique de faculté délibère sur:

1. L'organisation de l'enseignement et son contenu,
2. L'organisation des travaux de recherche,
3. Les propositions de programmes de recherche,
4. Les propositions de création ou de suppression de départements et/ou de filières et d'unités et de laboratoires de recherche,
5. Les propositions d'ouverture, de reconduction et/ou de fermeture des filières de post-graduation et le nombre de postes à pourvoir,
6. Les profils et les besoins en enseignants.

Il est, en outre, chargé :

7. D'agrèer les sujets de recherche de post-graduation et en propose les jurys de soutenance,
8. De proposer les jurys d'habilitation universitaire,
9. D'examiner les bilans d'activités pédagogiques et scientifiques de la faculté qui sont transmis par le doyen de la faculté au recteur de l'université, accompagnés des avis et recommandations du conseil.

Il est saisi de toutes autres questions d'ordre pédagogique ou scientifique qui lui sont soumises par le doyen

Le conseil scientifique de faculté exerce les prérogatives du conseil scientifique de l'unité de recherche prévu à l'article 16 du décret exécutif n°99-257 du 16 novembre 1999, fixant les modalités de création, d'organisation et de fonctionnement des unités de recherches. En cette qualité, il étudie et émet son avis en particulier en ce qui s'en suit :

1. Les projets de recherches de l'unité et son programme d'activités,
2. L'organisation des travaux scientifiques et technologiques,
3. La création et suppression des équipes de recherche.

1. Liste des présents aux travaux du conseil scientifique de la faculté  
Membres du conseil scientifique de la faculté <sup>1</sup>

N°	Nom et Prénom	Qualité	Emargement
1	ZOUAÏMIA Rachid	Président du conseil scientifique Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit public	
2	AÏT MANSOUR Kamal	Doyen de la Faculté	
3	MAÏFI Laziz	Vice-Doyen Enseignements	
4	ALLAM Lyès	Vice-Doyen PG recherche & Rel. Ex.	
5	IRATEN Abdallah	Chef département Ens. de base	
6	TEBRI Arezki	Chef département droit public	
7	BEZGHICHE Boubekour	Chef département droit privé	
8	DEMOUCHE Hakima	Présidente Comité sc. Dép. Ens. base	
9	AÏT CHAUCHE Dalila	Présidente Comité sc. Dép. Droit privé	
10	AÏSSAOUI Azedine	Président Comité sc. Dép. Droit public	
11	SAÏCHE Abdelmalek	Représentant enseignants de rang magistral dép. Ens. de base	
12	MAZIZ Abdesslem	Représentant enseignants de rang magistral dép. Ens. de base	
13	BERKANI Amar	Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit public	
14	TEBACHE Azzeddine	Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit privé	
15	TRIKI Farid	Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit privé	
16	BOUDA Mohand Ouamar	Représentant Maîtres-assistants cl. A	
17	MOKHTARI Abdelkrim	Représentant Maîtres-assistants cl. A	
18	KHELFI Abderrahmane	Directeur de Laboratoire	
19	HACHEMAOUI Nabil	Responsable de la Bibliothèque	

<sup>1</sup> Conformément à l'arrêté n° 647 du 07 mai 2019 fixant la liste nominative des membres du conseil scientifique de la faculté de droit et des sciences politiques de l'université Abderrahmane Mira de Béjaïa.

## Membres du conseil scientifique absents

N°	Nom et Prénom	Qualité
1	BERKANI Amar	Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit public
2	TEBACHE Azzeddine	Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit privé
3	MOKHTARI Abdelkrim	Représentant Maîtres-assistants cl. A
4	KHELFI Abderrahmane	Directeur de Laboratoire
5	HACHEMAOUI Nabil	Responsable de la Bibliothèque

### I- Ordre du jour de la session

1. Validation de projets de Thèses de 3<sup>ème</sup> cycle en vue de l'obtention du Doctorat (LMD) ;
2. Création de laboratoire de recherche en Droit Public Comparé ;
3. Validation de supports scientifiques ;
4. Validation de supports pédagogiques ;
5. Validation de la composante humaine du laboratoire de recherche (LARENJ).

### II- Déroulement des travaux de la session <sup>2</sup>

#### **Point n° 1 : Validation de Projets de Thèses de 3<sup>ème</sup> cycle en vue de l'obtention du Doctorat (LMD) :**

##### **1- Présentation du dossier**

Le Conseil a procédé à l'examen d'un point de l'ordre du jour ayant trait à la validation de douze (12) projets de thèses de 3<sup>ème</sup> cycle en vue de l'obtention du doctorat (LMD) dans les quatre (04) spécialités en Droit administratif, en Droit privé, en Droit des affaires, en Droit pénal et sciences criminelles pour l'année universitaire 2021-2022, formations habilitées par **Arrêté n° 33 du 13 janvier 2022**.

Le Conseil a procédé à l'examen du dossier et ce conformément :

- Aux dispositions de l'Arrêté n° 028 du 9 janvier 2022 fixant les modalités d'accès et d'organisation de la formation de troisième cycle et les conditions de préparation et de soutenance de la thèse de doctorat ;
- Au dispositif de la Note n° 15/D.G.E.F./2022 du 9 janvier 2022 relative aux modalités d'organisation du concours d'accès à la formation de troisième cycle en vue de l'obtention du diplôme de Doctorat au titre de l'année universitaire 2021-2022.

##### **2 - Résolutions**

Au vu du procès-verbal de délibération du Conseil scientifique du 13 mars 2022 validant les résultats du concours d'accès à la formation doctorale de troisième cycle (LMD) et autorisant les étudiants admis par ordre de mérite à s'inscrire en première année de 3<sup>ème</sup> cycle en vue de l'obtention du doctorat (LMD) en Droit administratif, en Droit des affaires, en Droit privé, en Droit pénal et sciences criminelles pour l'année universitaire 2021-2022 ;

Après approbation des projets de thèses par le Comité de Formation Doctorale ;

Après approbation des projets de thèses par délibération du comité scientifique du département de droit public en date du 30 mars 2022 pour les deux spécialités Droit administratif et Droit des affaires ;

Après approbation des projets de thèses par délibération du comité scientifique du département de droit privé en date du 30 mars 2022 pour les deux spécialités Droit privé et Droit pénal et sciences criminelles ;

<sup>2</sup> Le nombre de points est fixé conformément aux points inscrits à l'ordre du jour.

Après délibération, le Conseil scientifique valide les Projets de Thèses présentés par les étudiants doctorants et agréés par les directeurs de thèses comme suit :

**1 - Doctorat en droit administratif :**

Nom et prénom	Directeur de thèse	Intitulé de la thèse	Date de la 1 <sup>ère</sup> inscription
MAHREZ Abdellah	ALLAM Lyes MCA	الأمن القانوني في مجال إبرام الصفقات العمومية	2021-2022
CHAHBA Rachid	YOUSFI Faïza MCA	اتفاقيات تفويض المرافق العامة في القانون الجزائري	2021-2022
BADIS Ali	BOUZAD Idriss MCA	عقود الشراكة في مجال المحروقات في القانون الجزائري	2021-2022

**2- Doctorat en droit des Affaires :**

Nom et prénom	Directeur de thèse	Intitulé de la thèse	Date de la 1 <sup>ère</sup> inscription
ZERROUK Wafa	TAGHERBIT Razika MCA	إزالة التجريم في قانون المنافسة	2021-2022
BOULGHEB Soror	BARKAT Djohra MCA	المصالحة في قانون المنافسة	2021-2022
ABDELHADI Bilal	MAKHLOUF Bahia MCA	عصرنة قانون المنافسة	2021-2022

**3 - Doctorat en droit privé :**

Nom et prénom	Directeur de thèse	Intitulé de la thèse	Date de la 1 <sup>ère</sup> inscription
BOUBACIR Ahmed	ATMANI Bilal MCA	مساهمة القاضي في أخلة العقد	2021-2022
GRIDI Meriem	HAMADI Zoubir MCA	الإطار القانوني لمرحلة المفاوضات في العقد	2021-2022
NECIR Youcef	AGHLIS Bouzid MCA	حماية المستهلك من الشروط التعسفية: دراسة في القانون الجزائري والقانون المقارن	2021-2022

**4 - Doctorat en droit pénal et sciences criminelles :**

Nom et prénom	Directeur de thèse	Intitulé de la thèse	Date de la 1 <sup>ère</sup> inscription
MEBROUK Tiziri	HAROUN Noura MCA	المحاكمة المرئية عن بعد في المسائل الجزائية في القانون الجزائري والمقارن	2021-2022
MERABTI Nour El Yakine	HAROUN Noura MCA	مستجدات دعائم السرعة في الإجراءات الجزائية في القانون الجزائري	2021-2022
BOUBAAYA Abdelgheni	TEBACHE Azzedine Pr	عصرنة القضاء الجزائي في القانون الجزائري	2021-2022

## **Point n° 2: Adoption d'une proposition de création du Laboratoire de Recherche en Droit Public Comparé (L.R.D.P.C) :**

### **1. Présentation du dossier :**

Le conseil scientifique a procédé à l'examen d'un point de l'ordre du jour ayant trait à la proposition de création d'un Laboratoire de Recherche en Droit Public Comparé (L.R.D.P.C).

### **2. Résolution :**

Au vu des critères fixés par décret exécutif n° 19-231 du 13 août 2019 fixant les modalités de création, d'organisation et de fonctionnement des laboratoires de recherche ;

Après en avoir délibéré, le Conseil émet un avis favorable à la proposition de création du Laboratoire de Recherche en Droit Public Comparé (L.R.D.P.C).

## **Point n° 3 : Validation de supports scientifiques :**

### **1. Présentation des dossiers**

Le Conseil a été saisi en vue de valider quatre (04) ouvrages scientifiques présentés par :

1 - M. **KHELFI Abderrahmane**, Professeur et M. **OUADAI Azzedine**, Maître de conférences classe A, ouvrage commun intitulé :

علم العقاب، الطبعة الأولى، 2022، دار بلقيس، الجزائر، 236 صفحة.

Dépôt légal : 2022

ISBN : 978 9947 33 205 4

2 - M. **KHELFI Abderrahmane**, Professeur et M. **OUADAI Azzedine**, Maître de conférences classe A, ouvrage commun intitulé :

علم الاجرام، دار بلقيس، الطبعة الأولى، الجزائر، 2021، 191 صفحة.

Dépôt légal : 2021

ISBN : 978 9947 33 189 9

3 - M. **KHELFI Abderrahmane**, Professeur, ouvrage intitulé :

القانون الجنائي العام: دراسة مقارنة، الطبعة الخامسة منقحة ومعدلة، 2022، دار بلقيس، الجزائر، 575 صفحة.

Dépôt légal : 2022

ISBN : 978 9947 33 132 3

4 - M. **KHELFI Abderrahmane**, Professeur, ouvrage intitulé :

الإجراءات الجزائية في القانون الجزائري والمقارن، الطبعة السادسة منقحة ومعدلة، 2022، دار بلقيس، الجزائر، 575 صفحة.

Dépôt légal : 2022

ISBN : 978 9947 33 120 0

### **2. Résolutions**

Au vu du contenu des quatre (04) ouvrages qui se déclinent comme des ouvrages scientifiques ;

Après examen des quatre (04) ouvrages en cause et s'être assuré qu'ils répondent aux normes pédagogiques et scientifiques communément admises, le Conseil scientifique les valide au titre d'ouvrages scientifiques destinés à la communauté universitaire.

## Point n° 4 : Validation de supports pédagogiques :

### 1. Présentation du dossier

Le Conseil a été saisi en vue de valider un (01) support pédagogique présenté par :

**M. MEKHALFA Karim**, Maître de conférences classe A ;

Intitulé : « محاضرات في قانون الميزانية العامة للدولة »

Destiné aux étudiants de 3<sup>ème</sup> année de Licence en droit.

### 2. Résolution

Au vu des rapports favorables des deux (2) experts désignés et validés par le comité scientifique du département de droit privé en date du 30 mars 2022 ;

Après examen du support pédagogique présenté par **M. MEKHALFA Karim** et s'être assuré qu'il répond aux normes pédagogiques et scientifiques communément admises, le Conseil scientifique le valide au titre de polycopié et émet un avis favorable à sa mise en ligne.

## Point n° 5 : Validation de la composante humaine actualisée du laboratoire de recherche (LARENJ)

### 1. Présentation des dossiers

Le Conseil scientifique a procédé à l'examen des états soumis par le directeur du laboratoire faisant ressortir la composante humaine des équipes de recherche en activité au niveau du laboratoire, actualisée à la suite de l'intégration des doctorants admis au concours d'accès à la formation doctorale pour l'année universitaire 2021-2022 et du retrait des membres devant intégrer le Laboratoire de Recherche en Droit Public Comparé (L.R.D.P.C).

### 2. Résolutions

Après examen, le Conseil scientifique a approuvé la composante humaine actualisée du Laboratoire de Recherche sur l'Effectivité de la Norme Juridique (LARENJ).

## Conclusion des travaux

### 1. Résolutions approuvées

- 1) Validation de douze (12) projets de Thèses de 3<sup>ème</sup> cycle en vue de l'obtention du Doctorat (LMD) ;
- 2) Adoption d'une proposition de création du Laboratoire de Recherche en Droit Public Comparé ;
- 3) Validation de quatre (04) supports scientifiques ;
- 4) Validation d'un support pédagogique ;
- 5) Validation de la composante humaine actualisée du laboratoire de recherche (LARENJ).

### 2. Recommandations

Le Président du conseil scientifique  
de la faculté  
ZOUAIMIA Rachid



- Copie à Monsieur le Recteur de l'Université.
- Copie à Monsieur le Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques.
- Copie à Monsieur le Vice Doyen chargé des Etudes.
- Copie à Monsieur le Vice Doyen chargé de la Post-Graduation et de la Recherche.
- Copie pour affichage.

Bejaia, le 31 mars 2022

Le Secrétaire de séance  
ALLAM Lyès

